



## ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE GRASSE





« La différence est une richesse, la tolérance est une sagesse »

Dans le cadre des « Fonds Publics et Territoires », le Service Petite Enfance du Pays de Grasse reçoit le soutien de la Caisse d'Allocation Familiale des Alpes-Maritimes, pour pouvoir accompagner et former les professionnels de la petite enfance afin d'accueillir au mieux les enfants en difficultés et/ou en situation de handicap temporaire ou permanente.

## **Les questions que vous vous posez**

Mon enfant a des rendez-vous médicaux réguliers est ce que j'ai la possibilité de l'inscrire malgré tout en crèche ?

Mon enfant est en situation de handicap, est ce que des temps de rencontres sont prévus afin de préparer son accueil ?

> Mon enfant est différent, pourra-t-il accéder aux activités comme les autres enfants ?

## Les solutions du Pays de Grasse

Sachez qu'accueillir un enfant en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques dans le secteur de la petite enfance sur le territoire du Pays de Grasse c'est :

- D'abord d'accueillir un enfant, puisque l'enfant en situation de handicap est un enfant avec les mêmes besoins fondamentaux que les autres (la pyramide des besoins de Maslow).
- Une première rencontre avec la responsable du relai petite enfance, la coordinatrice accueil spécifique ainsi que la référente accueil spécifique.
  - Une nouvelle rencontre cette fois ci avec la directrice de crèche ou l'enfant sera accueilli et les référents cités ci-dessus.
  - Une écoute attentive, connaître et reconnaître ses besoins spécifiques (ses compétences, son rythme, son mode de communication, ...).
  - Lui donner les moyens de s'épanouir et de se construire avec ses pairs.
  - Prévoir, proposer un accueil adapté qui prend en compte les besoins de la famille et de l'enfant (organisation, horaires ajustés, ...)
  - Élaborer un Projet Personnalisé Accueil du Jeune Enfant (PPAJE).
  - Participer avec la famille à la consolidation de son projet de vie.
  - Des rencontres avec des professionnels partenaires pour créer du lien et mieux accompagner l'enfant (en accord avec la famille).

Des équipes sensibilisées et formées.





Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse 57, Avenue Pierre Sémard 06130 GRASSE

www.pays degrasse.fr



SUIVEZ-NOUS

